



« Noms de domaine et abus en ligne » : une nouvelle formation de l'Afnic pour les conseils en propriété industrielle, les avocats, les juristes de bureau d'enregistrement ou en propriété intellectuelle d'entreprise.

Montigny-le-Bretonneux, le 18 octobre 2023 – Cybersquatting, typosquatting, hameçonnage... Sur internet, les noms de domaine sont à la fois les sources et les cibles de nombreuses pratiques malveillantes.

Office d'enregistrement du .fr, l'Afnic est aussi un acteur engagé dans la lutte contre les abus liés aux noms de domaine. Partant du constat que les professionnels qui accompagnent les victimes de ces abus à protéger leurs droits ne connaissent que faiblement les règles qui les encadrent, l'Afnic a conçu cette nouvelle formation intitulée « Noms de domaine et abus en ligne ». L'objectif : permettre à ses futurs apprenants de maîtriser le cadre juridique des noms de domaine, et les solutions les plus adaptées pour identifier, prévenir et faire cesser ces abus.

Cette formation s'adresse à toutes personnes dont la profession implique de conseiller et accompagner leurs clients à protéger et défendre leurs droits en la matière : conseils en propriété industrielle, avocats, juristes de bureau d'enregistrement ou en propriété intellectuelle d'entreprise, etc.

Animée par [Nathalie Boulevard](#) et [Marianne Georgelin](#), respectivement Juriste Senior & Déléguée à la protection des données et Directrice Juridique à l'Afnic, cette formation est assurée sur deux jours. La prochaine session a lieu les [16 et 17 novembre 2023](#) au Campus Cyber à La Défense.

Le programme complet est consultable [ici](#)

L'Afnic est un organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation.

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nomage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre



d’Affaires lié aux activités du .fr à des actions d’intérêt général, en affectant notamment 1,3 million d’Euros chaque année à la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L’Afnic est également l’opérateur technique de registre d’entreprises et collectivités ayant choisi d’avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l’Afnic compte aujourd’hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d’informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse Afnic

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie@barthelemyconseil.com

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene@barthelemyconseil.com